



18 Rue du Pont Rouge 59236 Frelinghien France  
Tél. +33(0) 3.20.38.70.00

## DECLARATION DE CONFORMITE UE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection** :

**Situé 18 Rue du Pont Rouge, 59236 Frelinghien**

Nous déclarons que l'équipement de protection individuelle neuf suivant :

**Blouson 6BLNMULTI ou veste-blouse 6VESTMULTI (avec Pantalon ou cote à bretelles 6PANMULTI ou 6PANMULTI-PG)**

Marque **MUZELLE DULAC**

- Col chevalière en tissu contrasté (option de colerette de marquage insérée milieu encolure dos)
- Devants avec fermeture glissière
- 2 poches poitrine dont l'ouverture est protégée par un rabat,
- 2 poches poitrine dont l'ouverture est protégée par un rabat,
- Ceinture pouvant être élastiquée aux côtés
- Bas des manches avec fente indéchirable et poignet ajustable par grippers

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen (UE) EPI n°2016/425.

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde, en Belgique, a effectué l'examen UE de type et a établi les Attestations d'Examen UE de Type n°033/2020/1416 valables jusqu'au 17/11/2025.

Cet EPI de catégorie 3 est soumis au contrôle annuel selon le module C2 du règlement (UE) EPI n°2016/425.

Cet EPI répond aux normes harmonisées suivantes :

				
<b>A1 + Classe 1</b>	<b>A1B1C1D0E1F1</b>	<b>Type 6</b>		<b>APC 1</b>
EN ISO 11611 2015	EN ISO 11612 2015	NF EN 13034 :2005+A1:2009	NF EN 1149-5 2018	IEC 61482-2 2018

EN ISO 13688-2013 Exigences générales

Fait à Porte des Pierres Dorées, le 17/11/2020,  
Par Rachel Boulos, Directrice Adjointe du Site

